

Désignation de l'entreprise RENAISSANCE ABBAYE DE CLAIRVAUX Néant *

Adresse de l'entreprise 10310 CLAIRVAUX

Numéro SIRET * 3 8 8 1 2 3 7 9 6 0 0 0 2 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le			
				<u>3 1 1 2 2 0 1 9</u>	<u>3 1 1 2 2 0 1 8</u>			
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	016	3 520				
	Immobilisations corporelles *	028	030	736 497	651 067	85 430		
	Immobilisations financières * (1)	040	042					
	Total I (5)	044	048	740 017	654 587	85 430	102 007	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062	25 183		25 183	32 832	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	830		830	2 678
		Autres * (3)	072	074	31 324		31 324	36 394
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	162 821		162 821	152 527	
	Charges constatées d'avance *	092	094	4 544		4 544	4 496	
		Total II	096	098	224 702		224 702	228 927
		Total général (I+II)	110	112	964 719	654 587	310 132	330 935
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET			
				1	2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120						
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131	132	134 658	108 031			
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		2 553	26 628			
	Provisions réglementées	140		119 344	138 502			
		Total I	142	256 556	273 160			
		Provisions pour risques et charges.	Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		6 179	7 688			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		10 549	11 304			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	172	36 849	38 783			
	Produits constatés d'avance	174						
		Total III	176	53 576	57 774			
	Total général (I + II + III)	180	310 132	330 935				
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	2 624		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 480		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise RENAISSANCE ABBAYE DE CLAIRVAUX

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le [3 1 1 2 2 0 1 9] Exercice N-1 clos le [3 1 1 2 2 0 1 8]

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	84 723	71 415
Production vendue	biens	215	214		
	services *	217	218	99 809	94 360
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
Production immobilisée *			224		
Subventions d'exploitation reçues			226	139 700	141 700
Autres produits			230	19 318	19 694
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	343 550	327 169
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	50 359	48 103
Variation de stock (marchandises) *			236	7 648	2 632
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		
Autres charges externes * :	dont crédit bail : (- mobilier - immobilier)		242	78 675	96 815
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	815	775
Rémunérations du personnel *			250	153 771	148 404
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	51 438	47 962
Dotations aux amortissements *			254	19 057	23 324
Dotations aux provisions			256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)			264	361 764	368 014
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(18 215)	(40 845)
Produits financiers			280	550	620
Produits exceptionnels			290	19 158	70 594
Charges financières			294	75	93
Charges exceptionnelles	dont amortissements et provisions dans des PME immatriculées (art. 39 quinquies A) ; dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	347	300		
Impôts sur les bénéfices *		348	306	(1 135)	3 648
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	2 553	26 628
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	2 553	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
Provisions non déductibles *			322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	(1 135)	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (Part de loyers dispensés de réintégration)	248	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Entreprise nouvelles (44 septies)	Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	986	987		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	Jeune entreprise innovante (44 septies A)	981	989		
Divers (dont ZFA NG (44 quaterdecies))	Investissements outre-mer	345	344		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D					
	Zones de développement prioritaire (44 septdecies)		993		
	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)		127		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		
	Créance due au report en arrière du déficit		346		
	Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies)		138		
	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		990		
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite		641		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	1 418	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	1 418	372

LE CENTRE COMPTABLE
AU COMMISSARIAT AUX COMPTES
DE LA PROVENCE ET DE BASSE
PROVENCE - RCS D'ARLES 484 154 676
RCS DRAGONIAN 484 154 676
RCS BRIGNOLES 83170 BRIGNOLES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : RENAISSANCE ABBAYE DE CLAIRVAUXNéant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	3 520	412		414		416	3 520	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430	650 864	432	1 326	434		436	652 190	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	50 975	442		444		446	50 975	
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	32 179	472	1 154	474		476	33 333	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	737 537	492	2 480	494		496	740 017	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
Immobilisations incorporelles		500	3 520	502		504		506	3 520
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520	556 142	522	17 178	524		526	573 320
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	43 996	532	1 328	534		536	45 324
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	31 872	562	551	564		566	32 423
TOTAL		570	635 530	572	19 057	574		576	654 587

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.														

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12.8 %	0 %
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : RENAISSANCE ABBAYE DE CLAIRVAUX

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705		
Terrains	710		715		
Constructions	720		725		
Inst. techniques matériel et outillage	730				
Inst. générales agenc. am. divers	740				
Matériel de transport	750				
Autres immobilisations corporelles	760				
TOTAL	770		775		

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

LE CENTRE COMPTABLE
 SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
 INSCRITE A LA COMPAGNIE
 D'ALYEN PROVENCE ET DE BASTIA
 au Capital de 300 000 € - RCS D'ALYEN 484 158 676
 106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLES
 Tél. : 04 94 59 23 74

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	17 262
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	14 347
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : RENAISSANCE ABBAYE DE CLAIRVAUX		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
		Durée en nombre de mois	1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	5
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	184 532
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	184 532
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	19 318
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	139 700
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	159 018
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	62 870
Variation négative des stocks		145	7 648
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	60 698
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	131 217
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137 212 333
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	212 333
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020 x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	184 532
Effectifs au sens de la CVAE *		023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	01/01/2019
Date de cessation		186	31/12/2019

LE CENTRE COMPTABLE
SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
au Capital de 517 800 € - RCS D'AGNY n° 484 155 676
106, Chemin des Sources - 83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.